

CONSTRUIRE et PILOTER votre STRATÉGIE D'ÉVALUATION de la FORMATION



770€HT
pauses et déjeuner inclus

30 MARS 2017

Hôtel Saint James Albany, Paris 1^{er}

ENJEUX - ACTEURS - MÉTHODES - OUTILS - MOYENS - BUDGETS

1 journée de formation et d'échanges pour les responsables formation-RH, métiers, DSI, qualité, dirigeants

Bonnes pratiques et dernières avancées par les meilleurs experts et praticiens de l'évaluation

POUR LES ENTREPRISES ET LES ORGANISMES DE FORMATION

- Choisir les formations à évaluer en cohérence avec les attentes métier et RH
- Connaître les modalités de l'évaluation et leurs meilleures combinaisons
- Identifier les modèles et technologies pour renforcer et optimiser votre stratégie d'évaluation
- Comprendre comment l'évaluation permet de repenser la formation et son lien avec l'entreprise
- Repérer les dernières avancées pour guider durablement votre stratégie d'évaluation
- Estimer la charge et l'organisation de la fonction évaluation dans le département formation
- Connaître les leviers pour développer une culture de l'évaluation dans l'entreprise

CONSTRUIRE et PILOTER votre STRATÉGIE D'ÉVALUATION de la FORMATION

Gains de performance opérationnelle, mieux-être au travail, transformation digitale de l'entreprise... La formation doit faire ses preuves. Tant mieux ! Car elle dispose aujourd'hui des moyens nécessaires pour prouver à tous - salariés, métiers, partenaires de l'entreprise - qu'elle crée vraiment de la valeur. Ces moyens restent à agencer dans une stratégie d'évaluation efficiente, optimisée, agile, consensuelle.

Vous aider à construire et piloter cette stratégie, c'est le but du Séminaire Évaluation Féfaur 2017, le 30 mars à Paris. Une journée dense, concrète, immédiatement applicable, avec les meilleurs experts et praticiens qui témoigneront des bonnes pratiques et des dernières avancées de l'évaluation.

Nous espérons vous compter parmi nous ! À bientôt,

Aude Dellacherie et Michel Diaz
Directeurs associés, Féfaur



11 EXPERTS DE L'ÉVALUATION DE LA FORMATION



Laurent Balagué
Président
forMetris



Agnès Calleja
Resp. nouv.
modes
formation
EDF



Michel Diaz
Directeur
Associé
Féfaur



Guillaume Guigonis
Head of Learning
HSBC



Christèle Halgand
Responsable
de formation
Heineken



Mathieu Heidsieck
Directeur
Commercial et
Marketing
Xperteam



François-Xavier Le Louarn
CEO
Formaeva



Geoffroy de Lestrangé
EMEA Product
Marketing
Manager
Cornerstone



Arnaud Magnin
Chargé de
mission RH -
Formation
EDF



Jonathan Pottiez
Expert
indépendant



Xavier Voilquin
Director
Training
Operations
EMEA, MITG
Medtronic

PARTENAIRES



PRESSE ET ORGANISATIONS



Féfaur est un leader européen du conseil en stratégie Digital Learning et en évaluation de la formation. Ses méthodologies, notamment le Schéma Directeur d'Évaluation, sont utilisées dans les grandes entreprises et organismes de formation en France et à l'étranger, et ces séminaires suivis annuellement par des centaines de décideurs formation-RH.



PROGRAMME DE LA MATINÉE

8h30

ACCUEIL

Michel Diaz

9h00

Les éléments clés de votre stratégie d'évaluation de la formation



Directeur associé
Féfaur

30 minutes

- Enjeux et problématiques de l'évaluation ; comment choisir les projets de formation à évaluer
- Modèles et technologies pour évaluer la qualité et les résultats de la formation
- Modalités et parcours de "Blended Evaluation" : les 3 décisions à prendre
- Comment utiliser l'évaluation pour réunir les acteurs clés autour du modèle 70:20:10 ; la Charte d'évaluation

Xavier Voilquin

9h30

Comment mesurer l'impact de la formation sur le business, dans une entreprise globale du secteur santé



Director Training
Operations EMEA, MITG
Medtronic

20 minutes

10 mn d'échanges

- Évaluation post formation et mesure de l'impact business : formats, outils, mise en application du Modèle de Kirkpatrick (1,2,3,4)
- L'évaluation préformation : du diagnostic permanent des connaissances aux parcours de formation individuels
- Outils de régulation : dispositifs d'évaluation des formations "produits-services", des formations comportementales
- Apport des "mobiles" dans l'évaluation continue de l'apprentissage et de la performance

10h00

Geoffroy de Lestrage

L'intelligence des données au service de la formation : ce qu'on peut attendre de la technologie, dans quel horizon de temps



EMEA Product
Marketing Manager
Cornerstone

20 minutes

10 mn d'échanges

- Big Data et Analytics : en quoi ils consistent, opportunités pour l'évaluation de la qualité et des résultats de la formation
- Comment articuler les divers champs de l'évaluation ; focus : formation, gestion de la performance, recrutement et onboarding
- Évaluation temps réel : vers la formation prédictive et le reverse design des formations
- Le support fonctionnel des plateformes unifiées (formation et talents) dans les processus d'évaluation

10h30

PAUSE

Laurent Balagué

11h00

Comment améliorer le transfert des acquis de la formation en situation de travail



Président
forMetris

20 minutes

10 mn d'échanges

- Enjeux et problématiques du transfert des acquis de la formation : vers une formation utile et impactante
- Comment engager et accompagner l'apprenant dans sa mise en application des savoirs acquis
- Posture et rôle du manager et du formateur dans le transfert des savoirs ; bonnes pratiques
- L'accompagnement post-formation : la clé du succès du transfert

Agnès Calleja et Arnaud Magnin

11h30

Comment le groupe EDF met en œuvre des modalités d'évaluation diversifiées et synchronisées avec la transformation digitale de l'entreprise



Responsable
Nouveaux Modes
Formation - EDF

20 minutes

10 mn d'échanges



Chargé de mission
RH - Formation
Formation - EDF

- Comment développer la politique d'évaluation à partir du cadrage général de la politique de formation
- Comment concilier la diversité des pratiques d'évaluation dans les divers métiers d'EDF et la cohérence globale - l'évaluation "glocale"
- Développer la culture d'évaluation de la formation dans l'ensemble de l'entreprise ; apport / appui d'un "accord compétences" négocié avec les partenaires sociaux
- Lien formation - développement des compétences : la place centrale et bonnes pratiques de l'évaluation

Michel Diaz et Jonathan Pottiez

12h00

Autour du modèle de Kirkpatrick : ce qu'on peut en retenir, pour quelle mise en application



Expert
indépendant
30 minutes

- Comment évaluer la qualité de la formation : de la feuille d'évaluation à l'enquête de satisfaction et au Testing A/B
- Leçons pratiques des récentes évolutions du Modèle de Kirkpatrick
- Comment évaluer le ROI d'une formation ; le responsable formation en consultant interne formation-performance

12h30

PAUSE DÉJEUNER

CONSTRUIRE et PILOTER votre STRATÉGIE D'ÉVALUATION de la FORMATION

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

14h00

François-Xavier Le Louarn



CEO
Formaeva

20 minutes
10 mn d'échanges

Améliorer la performance de la formation grâce à l'évaluation digitalisée - l'exemple de Pôle Emploi

- Qualité, efficacité et efficience : comment se traduit la performance dans le nouveau modèle d'évaluation de Kirkpatrick ?
- Quels leviers digitaux pour améliorer les unes et les autres ?
- Comment Pôle emploi a utilisé la digitalisation des évaluations pour améliorer la performance des formations

14h30

Christèle Halgand



Responsable
de formation
Heineken

20 minutes
10 mn d'échanges

Comment HEINEKEN renforce le lien formation-business grâce au Modèle de Kirkpatrick

- Co-analyse des besoins et du retour d'expérience : méthode et outils de la formation en "business partner"
- Quand et comment utiliser le Modèle de Kirkpatrick : échelle de satisfaction, rétention des connaissances et transfert en situation
- Retour sur les attentes (ROE) : exemples d'indicateur (fiche ROE) liant formation et opérations, bonnes pratiques
- Nouveaux rôles et relations : le collaborateur et son plan d'action formation, le manager-coach, la gouvernance formation, le soutien du CODIR

15h00

Mathieu Heidsieck



Directeur Commercial
et Marketing
Xperteam

20 minutes
10 mn d'échanges

La technologie numérique au service des bonnes pratiques de l'évaluation

- Les solutions : usages des évaluations et possibilités de reporting dans une plateforme LMS ou dans un "Assessment Management System" - avantages comparés
- Exemple de mise en œuvre : comment labelliser un réseau commercial international sur les connaissances et les comportements
- Méthodologie : évolution des bonnes pratiques d'ingénierie de l'évaluation en contexte 70:20:10 et avec la norme xAPI
- Next steps : vers l'intégration entre LMS et système d'information opérationnel pour estimer l'impact business de la formation.

15h30

PAUSE

16h00

Guillaume Guigonis



Head of Learning
HSBC

20 minutes
10 mn d'échanges

Évaluations des compétences dans un contexte réglementaire local et international renforcé

- 250 000 collaborateurs, 71 pays, 8 langues : les défis d'une approche unifiée de l'évaluation
- Le développement des compétences sous approche 70:20:10
- Quels outils / technologies pour affronter la complexité de l'évaluation - le champ de la compliance
- Réussites et points d'amélioration ; bonnes pratiques et points de vigilance

16h30

Michel Diaz



Directeur associé
Féfaur

30 minutes

Au-delà de l'évaluation - compléments sur les stratégies Digital Learning

- Nouveaux designs : évaluer dans un MOOCs, évaluer avec un serious game, évaluer "mobile"
- L'évaluation comme modalité de formation à part entière
- Quelles charge et organisation de la fonction évaluation dans le département formation
- L'évaluation : une question-clé pour la conduite du changement Digital Learning ; vers une culture de l'évaluation

17h00

CLOTÛRE

CONSTRUIRE et PILOTER
votre STRATÉGIE D'ÉVALUATION
de la FORMATION

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin dûment complété
Par mail : julie.thomas@fefaur.com
Par courrier : Féfaur - 148, rue de l'Université - 75007 PARIS

Nombre de places limité

Entreprise

Société :
Adresse :
.....
CP :
Ville :
SIRET :

Personne à contacter concernant votre stage

Nom :
Prénom :
e-mail :
N° de tél :
Fonction :
 Demande de convention de formation, veuillez cocher la case

Participant(s)

Prénom et Nom	Fonction	Tél et e-mail
.....
.....
.....

Adresse de facturation (si différente de celle-ci dessus)

Société :
Adresse :
.....
CP :
Ville :

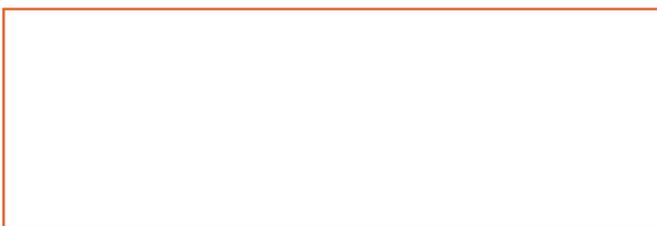
Règlement et facturation

Règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de Féfaur ou par virement bancaire sur présentation de facture.
Les prix comprennent : les pauses café, le déjeuner et le support de cours au format numérique.
Pour un bon de commande ou un règlement par OPCA, reportez-vous aux conditions générales de vente. **Toute inscription implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-jointes.**

Conditions tarifaires

770 € HT pour 1 inscription
soit 924 € TTC dont 154 € de TVA (20%)
15% de remise à partir de la 2ème inscription

Fait à : Le :
Signature du responsable Formation et cachet de l'entreprise



Lieu du Séminaire

Hôtel Saint James Albany
202 rue de Rivoli - Paris 1^{er}



Métro Tuileries ou Pyramides

Votre contact

julie.thomas@fefaur.com
+33 (0)3 26 86 49 65



CONSTRUIRE et PILOTER votre STRATÉGIE D'ÉVALUATION de la FORMATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Présentation

Société de conseil et d'études e-learning, Féfaur (siège social : 148 rue de l'Université - 75007 PARIS (France)) a sa déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 52779 75 auprès du préfet de région Ile de France.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) précisent les modalités de réservation et d'achat des actions de formation de Féfaur. Le fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve des CGV, seules les conditions particulières accordées expressément par Féfaur pouvant y déroger.

3. Formations

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises réalisées dans des locaux mis à disposition par Féfaur.

Inscription : une inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception du paiement intégral de la formation.

Remplacement d'un participant : Féfaur offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant.

Insuffisance du nombre de participants à une session : Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Féfaur se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités, et de la reporter à une date ultérieure. À défaut que le Client puisse participer à cette nouvelle session, il pourra demander le remboursement de sa formation.

Documents contractuels : À la demande du Client, Féfaur peut adresser une convention de formation professionnelle établie en deux exemplaires dont un sera à retourner par le Client avec le cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Programme : Féfaur se réserve le droit de modifier le programme tout en restant dans les objectifs et l'esprit du séminaire.

4. Facturation - Règlement

Prix : Tous les prix sont exprimés en euros HT et TTC. Ils comprennent les deux pauses, le déjeuner et la documentation pédagogique au format numérique.

Facture : La facture est adressée au Client dès réception de l'inscription.

Paiement : Le paiement doit être effectué à l'inscription sur présentation de facture, par chèque ou virement bancaire ; l'accès à la salle de formation n'est possible qu'aux participants ayant acquitté le paiement de leur inscription.

Bon de commande : Si le Client émet un bon de commande, il devra le joindre impérativement avec le bulletin d'inscription.

Règlement par un OPCA : En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription que le Client retourne signé à FEFAUR. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par FEFAUR au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à FEFAUR au premier jour de la formation, FEFAUR se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

5. Annulation par le Client

Les dates de formation sont fixées et sont bloquées de façon ferme.

Toute annulation doit parvenir à Féfaur impérativement par écrit. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation, des indemnités sont dues dans les conditions suivantes :

- Annulation communiquée moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% du montant de la formation sera retenu au client.
- Annulation communiquée moins de 15 jours ouvrés avant la session : la totalité du montant de la formation sera retenue au Client.

6. Limitations de responsabilités de Féfaur

La responsabilité de Féfaur ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou du prestataire fournisseur de la salle de formation. La responsabilité de Féfaur est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

7. Force majeure

Féfaur ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Féfaur.

8. Propriété intellectuelle

Féfaur est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Féfaur pour assurer les formations, demeurent sa propriété exclusive. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord express de Féfaur. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

9. Litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Toute contestation ou litige est de la compétence du Tribunal de commerce de PARIS.